

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le plan particulier de mise en sûreté PPMS

Fascicule 2 Modèle de PPMS

Seules les informations sur l'école ou l'établissement concerné sont à renseigner

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

École ELEMENTAIRE LES PRIMEVERES A VALLEIRY (74520)

Date de la dernière actualisation du PPMS :7 mai 2026

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT	4
☐ Fiche - Identification de l'école	4
☐ Fiche - Identification des zones de mise en sûreté.....	12
PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS.....	14
☐ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir	14
☐ Fiche - Répartition des missions	17
☐ Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours	18
☐ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté	19
☐ Fiche - Recensement des personnes présentes	20
ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT	21
☐ Fiche - Annuaire de crise	21
ANNEXE des PHOTOGRAPHIES	22
Points d'entrée dans l'enceinte de l'école élémentaire.....	23
Points d'entrée dans les bâtiments de l'école élémentaire.....	25
Points d'entrée dans les modulaires situés dans la cour.....	27
Dispositif d'alarme incendie situé dans le bureau de direction	28
Dispositif d'alarmes PPMS AI et RM	29
Tableau électrique bâtiment principal.....	30
Coupure d'eau (chaufferie).....	31
Coupures du gaz et de l'électricité	32
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 11 et 12	33
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 13 et 14	35

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

■ Fiche - Identification de l'école



Nom de l'école : **ECOLE ELEMENTAIRE LES PRIMEVERES**

Adresse géographique du site : 141 rue Paul Chautemps

Commune : **VALLEIRY**

Circonscription (si école) : **ST JULIEN EN GENEVOIS**

Département : **HAUTE-SAVOIE**

Académie : **GRENOBLE**

Coordonnées GPS : Latitude : **46.108271950303** Longitude : **5.9657670204526**

Type d'établissement

☒ École¹ ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Autre : _____
Laboratoire

Spécificités

☐ Atelier ☐

Nombre de bâtiments : 1 + 2 modulaires ☐ Situé dans un périmètre PPI (plan particulier d'intervention)

Nombre de sites rattachés au site principal : _____ ☐ Stockage de matières dangereuses

Préciser (exemple : gymnase extérieur) _____ ☐ Autre (à préciser) :

Internat : ☐ Oui ☒ Non

1 Dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, chaque école est une entité propre et doit disposer d'un PPMS.

Points de contact principaux sur le site (nom, prénom, fonction et numéros de téléphone portable/fixe)

Nom	Prénom	Fonction	Numéro de téléphone (portable ; fixe)
MAGAT-SAUNIER	ARMELLE	Directrice d'école Cellule de crise	04 50 04 32 81 06 38 56 70 23
MICHOUD	RACHEL	Enseignante (en l'absence de la directrice d'école)	06 79 30 43 59
MAGNIN	Alban	Maire de Valleiry	06 11 78 34 50
RENCUREL	Stéphane	Responsable équipe technique	06 87 91 42 91

Horaires habituels d'utilisation des locaux :

Horaires d'ouverture et de fermeture	Matin		Après-midi			
	Périscolaire		Scolaire		Périscolaire, hors temps scolaire	
	de 7h15	à 8h20 ou 8h30 (CM)	de 8h20 ou 8h30 (CM)	à 11h30 ou 11h40 (CM)	de 11h30 ou 11h40	à 13h20 ou 13h30
			de 13h20 ou 13h30	à 16h30 ou 16h40 (CM)	de 16h30 ou 16h40 (CM)	à 18h30

Nombre de personnels affectés (à la rentrée scolaire) : 17 enseignants, 2 AESH et 1 directrice, 14 animateurs pour les temps périscolaires et 1 agent technique

Nombre d'élèves inscrits (à la rentrée scolaire) : 406

Système de vidéoprotection : ☒ Oui ☐ Non (si oui, implantation des caméras à préciser sur le plan de masse)

Nombre de caméras	3
Emplacement de tous les moniteurs retours avec les vidéos internes ou externes au site	Mairie
Lieu d'extraction des vidéos	Mairie
Référent(s) au sein de l'école	/

Accès à distance aux vidéos, possible sur tablette ou smartphone

☐ Oui ☒ Non

Si oui :

- Nom de l'application à télécharger : _____
- Adresse IP : _____
- Numéro de port : _____
- Login : _____
- Modalités pour obtenir le mot de passe : _____

Détection, contrôle d'accès et coupures des sources d'énergie :

Système de détection d'intrusion	☒ Oui ☐ Non Si oui : • Localisation (zones) : Ecole • Types périmétrique et volumétrique • Lieu de gestion (centrale d'alarme) : intérieur de l'école • Couplage avec le système de vidéoprotection : Non			
Contrôle d'accès	• Type (badges, clefs (mécanique), biométrie, ouverture commandée.) : Badges • Localisation (zones) : Portes principales • Lieu de gestion : Logiciel extérieur de gestion des transpondeurs • Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non			
Moyens d'ouverture de tous les accès (type « passe général »)	☒ Oui ☐ Non Si oui, qui en détient ? Les personnes ayant autorisation par le biais du logiciel Contrôle possible par le logiciel de gestion • Emplacement(s) des doubles (renseigné(s) sur un plan) : X • Possibilité d'ouverture d'un des accès à distance : ☐ Oui ☒ Non			
Coupure des fluides		Localisation (1)	Manœuvre à effectuer (2)	Zone desservie Remarques (3)
	ÉLECTRICITÉ	Local de la chaufferie au rez-de-chaussée (1ère porte à gauche)	Abaisser le disjoncteur	Toute l'école élémentaire
	ÉLECTRICITÉ Groupe électrogène			
	GAZ	A côté de la porte de la chaufferie	Appuyer sur le bouton	Toute l'école élémentaire
	FUEL			
	EAU	Local de la chaufferie au rez-de-chaussée (1ère porte à gauche)	Effectuer un 1/4 de tour avec la manette	Toute l'école élémentaire
	AIR/VENTILATION	Coupure liée à l'électricité		
		Tableau électrique dans la chaufferie au rez-de-chaussée (1ère porte à gauche)	Abaisser le disjoncteur ventilation	Toute l'école élémentaire

Les photographies des systèmes de fluides doivent être jointes au PPMS

Joindre autant de photographies que nécessaire pour faciliter l'action des personnes ressources de l'école ou de l'établissement et permettre aux services intervenants (forces de sécurité intérieure, services de secours...) de visualiser et prendre en compte ces risques supplémentaires. Indiquer si possible la manœuvre à effectuer.

→ L'ensemble des photographies des accès et coupures nécessaires est regroupé dans le document annexé la fin de ce fascicule. Il comporte une table des matières permettant d'accéder à la photographie souhaitée.

Exemple : Vue de la vanne principale de gaz
RDC, Atelier, salle XX

Fermeture par un quart de tour à droite

Photographie 1

Photographie 2

Exemple : Vue de la cuve à fioul du groupe électrogène
Sous-sol, salle XX

Fiche - Plans de l'école

Légende à faire figurer sur les différents plans

Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur		
Annotations	Annotation	
Délimitation du site		
Orientation du plan		

Vue satellite Géoportail :



Implantation des caméras de surveillance (3) :

Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur		
Annotations	Annotation	
Délimitation du site	---	
Orientation du plan		

Photographie de l'entrée principale



Photographie du modulaire côté maternelle

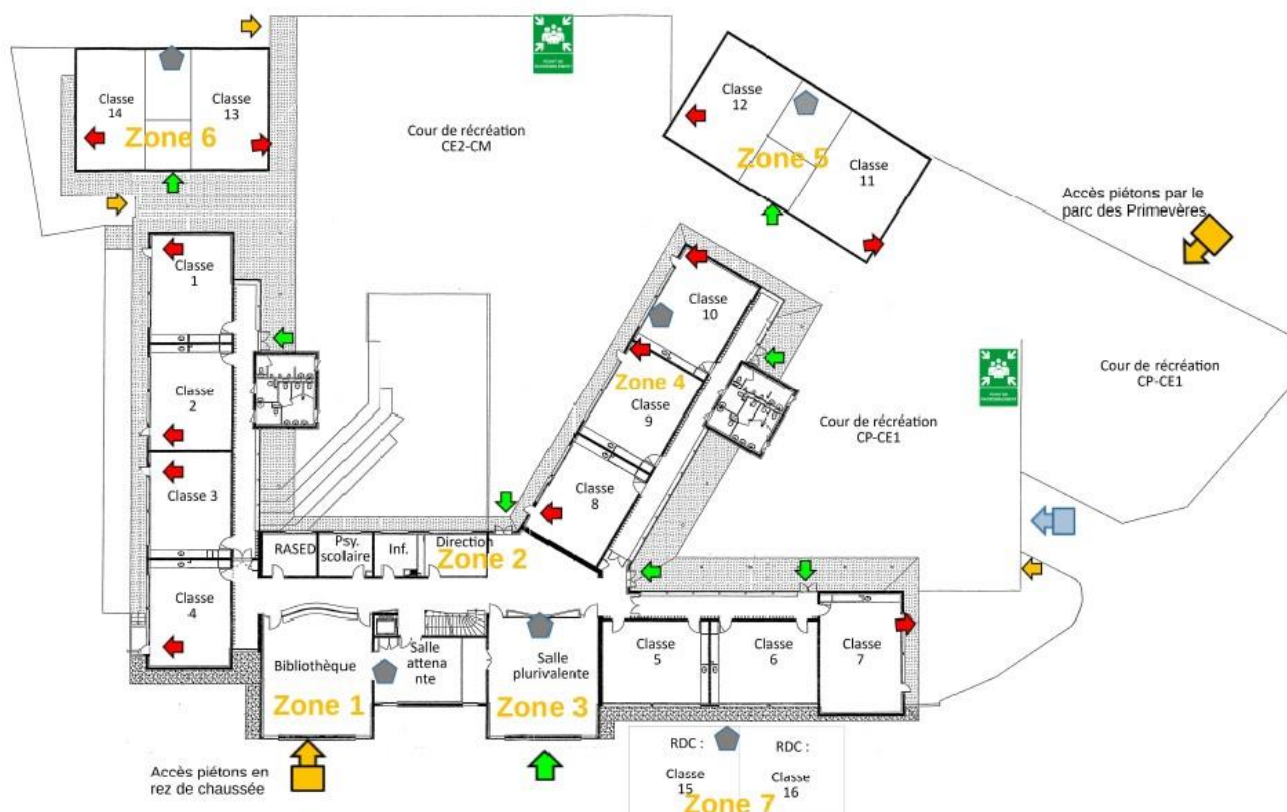


Photographie du modulaire côté cimetière



Plan des bâtiments par niveau : Insérer les plans des différents niveaux de manière à consacrer une page par niveau en occupant au maximum l'espace tout en veillant à conserver les proportions et de réaliser une planche photographique par bâtiment.

Plan général du bâtiment principal et des modulaires



Fiche - Identification des zones de mise en sûreté

L'identification des zones de mise en sûreté constitue un cadre général qui permet d'apporter une première réponse dans la plupart des situations liées aux risques majeurs ainsi qu'aux menaces.

En cas d'intrusion, les élèves et les personnels doivent pouvoir s'échapper sans être exposés à la menace ou se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible, dans la salle où ils se situent ou à proximité.

ATTENTAT-INTRUSION

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1	Salles de classes	Elèves et enseignant de la classe	Capacité de la salle de classe	Mise en place du protocole PPMS
Zone 2	Salle d'expression	Elèves et enseignant présents		
Zone 3	Cantine	Enfants et adultes présents		

RISQUES MAJEURS

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1	Bibliothèque et salle attenante	Classes 1, 2, 3 et 4 salle RASED	110	Présence d'une malle PPMS
Zone 2	Bureau de direction	Bureau Infirmier Psychologue scolaire	10	Lieu de la cellule de crise
Zone 3	Salle plurivalente	Classes 5, 6, 7 et 8	110	Présence d'une malle PPMS
Zone 4	Classe 10	Classes 9 et 10	60	Présence d'une malle PPMS
Zone 5	Classe 11	Classes 11 et 12	60	Présence d'une malle PPMS
Zone 6	Classe 14	Classes 13 et 14	60	Présence d'une malle PPMS
Zone 7	Classe 16	Classes 15 et 16	60	Présence d'une malle PPMS (utilisable aussi lors d'un éventuel confinement lors du temps périscolaire)

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

Zone 8

Cantine



PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS

■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir

Les conduites à tenir varient selon l'événement qui survient. En cas de crise de haute intensité, des consignes peuvent être fixées par le gouvernement (dans le cadre du plan Vigipirate en cas d'attentat, par exemple) et sont diffusées le cas échéant par le ministère chargé de l'éducation nationale.

MENACES		COCHER SI CONCERNÉ
Alerte à la bombe, découverte d'un objet suspect Conduite à tenir : Évacuation	Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance) Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect Délimiter un périmètre de sécurité Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter	☒
Menaces ou violences à proximité de l'établissement Conduite à tenir : Mise à l'abri simple	Adapter son comportement à la situation et aux directives Au sein de l'établissement : - dans une salle de cours : fermer toutes les entrées, continuer de faire cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur - regrouper les élèves à l'intérieur dans les zones prévues - se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture dans tous les cas, faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux	☒
Intrusion, agression, violence, menace, attaque terroriste au sein de l'établissement Conduite à tenir : S'échapper Se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible Alerter les forces de sécurité intérieure (17 ou 114)	S'échapper de manière collective ou individuelle : - identifier la localisation du danger - être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté ⚠ rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu Se cacher en se barricadant : Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) : - rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercourts, etc.) : - quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Pour les élèves à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de sécurité intérieure	☒

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Séisme Conduite à tenir : Rester et se protéger	Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible : se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues	☒
Tsunami Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation vers un point haut	Suivre les consignes des autorités Évacuer vers une zone située en hauteur, en suivant l'itinéraire prévu	☐
Éruption volcanique Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée	S'informer et suivre les consignes des autorités (évacuer seulement sur ordre des autorités) Trouver refuge à l'intérieur d'un bâtiment Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation Si la zone de mise en sûreté est impactée par l'éruption, se protéger la tête, la peau et les voies aériennes (linge, humide de préférence)	☐
Inondation à cinétique lente (crues) à cinétique rapide (pluies torrentielles) Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation (vers un point haut ou un autre bâtiment)	Rejoindre les zones prévues en hauteur Ne pas aller dans les zones inondées Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres Mettre le matériel fragile en hauteur	☒
Tempête Conduite à tenir : Mise à l'abri simple dans un bâtiment en dur	S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent Fermer les portes et volets Surveiller ou renforcer les éléments de construction Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler Limiter les déplacements	☐
Cyclone, ouragan, typhon Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée dans un bâtiment en dur	Ne pas sortir et attendre la fin de l'alerte Protéger les fenêtres Se tenir loin des vitres	☐
Mouvements de terrain Effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses, glissements de terrain, avalanche Conduite à tenir : Rester et se protéger ou évacuation vers une zone stable	À l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres À l'extérieur, entrer dans le bâtiment en dur le plus proche En cas de risque d'effondrement de terrain, évacuer vers une zone stable	☒
Feu de forêt Conduite à tenir : Évacuation ou mise à l'abri améliorée	Appeler le 18 S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air	☐
Rupture de barrage Conduite à tenir :	Se réfugier en hauteur à l'extérieur et suivre les itinéraires prévus À défaut, se mettre à l'abri dans les étages supérieurs d'un bâtiment	☐

Évacuation vers un point haut ou mise à l'abri simple en hauteur		
Accident nucléaire Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur Fermer les portes et les fenêtres Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation)	☐
Nuage toxique Accident sur un site SEVESO proche, accident de transport de matières dangereuses... Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans les zones prévues Fermer les portes et les fenêtres et calfeutrer les entrées d'air Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Éviter toute flamme ou étincelle (risque éventuel d'explosion)	☒
Explosion Conduite à tenir : Évacuation	Évacuer vers les zones extérieures prévues Pour se protéger des fumées : arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage et couper le gaz et l'électricité	☐
Autre risque technologique Conduite à tenir :	À définir au cas par cas. Équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires.	☐

Fiche - Répartition des missions

ACTIONS	Désigner un responsable et une autre personne en cas d'absence
Déclencher l'alarme adaptée à la nature de l'événement	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Adulte de l'école
Activer le PPMS Mobiliser la cellule de crise	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Mairie/Préfecture
Renseigner la main courante	Armelle MAGAT-SAUNIER
Alerter les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours Maintenir un lien permanent	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Virginie COULON
S'assurer de la mise en sûreté de tous (élèves, tous personnels présents ou non et toute autre personne présente) Recenser les personnes présentes	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Adulte responsable dans chaque zone
Dès que possible, établir une liaison avec la hiérarchie (DSDEN, académie), le maire et la collectivité territoriale gestionnaire	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Virginie COULON
Selon les cas, contrôler et sécuriser les accès et les systèmes de fluides de l'école ou de l'établissement	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Agent technique communal
Accueillir les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Autre adulte si nécessaire
Le cas échéant, veiller au bon déroulement des opérations de regroupement en vue d'une évacuation	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Autre adulte si nécessaire
Gérer les communications extérieures (familles, médias, autre)	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Mairie
Désactiver le PPMS, organiser le retour à une situation normale	- Armelle MAGAT-SAUNIER - Mairie

Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours

L'alarme est déclenchée dans plusieurs situations :

- En prévention d'un **danger imminent** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- En réaction à un **événement au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- Sur **demande directe des autorités**,
- En réaction **au déclenchement de l'alerte à la population**,
- Si une personne **est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école ou l'établissement, ses élèves et ses personnels** (exemple : camion de transport de matières dangereuses accidenté à proximité, intrusion...).

LISTE DES ALARMES EXISTANTES SUR LE(S) SITE(S) :

RAPPEL : Pour l'activation du PPMS, chaque école ou établissement dispose d'au moins deux moyens d'alerte, connus, audibles de tous et partout, et distincts de l'alarme incendie, afin d'adopter la posture adaptée à la situation :

- **évacuation, mise à l'abri simple, mise à l'abri améliorée**
- **s'échapper/se cacher.**

Des signaux sonores suivis de messages parlés (en direct ou pré-enregistrés) permettent d'attirer rapidement l'attention des personnes et de clarifier les consignes et les conduites attendues. Ils peuvent utilement être complétés par des signaux lumineux.

Nature de l'événement	Description de l'alarme	Point(s) de déclenchement	Personne(s) pouvant la déclencher
Risque majeur	Alarme sonore	Bureau de direction Salles de classe	Armelle MAGAT-SAUNIER (Directrice)
Attentat-intrusion	Alarme sonore	Bureau de direction Salles de classe	Tout le monde
<i>Pour mémoire : incendie</i>	<i>Alarme sonore spécifique</i>	<i>Halls de l'école</i>	<i>Tout le monde</i>

Après le déclenchement de l'alarme, le directeur d'école ou le chef d'établissement prend sans délai contact avec les forces de sécurité intérieure (police/gendarmerie) par tout moyen (17 ou bouton d'alerte) et/ou le 18 (pompiers). Il ne faut pas supposer que l'alerte a déjà été donnée.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER AUX SECOURS :

- nom et statut de l'appelant,
- localisation du bâtiment,
- nature et localisation de l'événement,
- réactions et positionnement des élèves et personnels,
- localisation du point d'accueil des secours,
- autre précision utile.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Le responsable de l'école ou de l'établissement s'assure ensuite de la diffusion des consignes, auprès des personnels et des élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'établissement ou susceptibles de le rejoindre.

Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté

Numéro de téléphone du directeur d'école 04 50 04 32 81 Moyen de communication avec la cellule de crise (numéro de téléphone, fréquence du talkie-walkie...) 06 38 56 70 23 ; fréquence 1 du TW	
Rôle du responsable de zone de mise en sûreté Nom : MAGAT-SAUNIER Armelle Ligne directe : 04 5 04 32 81 N° téléphone portable : 06 38 56 70 23	Observations
- Faire le lien avec le responsable d'établissement ou la cellule de crise si elle est activée - Suivre les consignes transmises	En cas d'absence de la directrice : MICHOUD Rachel, enseignante de CM2, se chargera de la cellule de crise.
S'assurer de la mise en sûreté de toutes les personnes présentes dans la zone	
- Transmettre rapidement les effectifs présents - Etablir la liste des absents / manquants	
Signaler tout incident ou malaise	
Contrôler les accès de la zone	
Gestion de l'attente : Maintenir le calme, s'informer et communiquer de manière adaptée, rassurer les personnes qui expriment ne pas se sentir bien	
En cas d'appel aux forces de sécurité intérieure ou services de secours, informations à communiquer : Nom et statut de l'appelant, Localisation du bâtiment, Nature et localisation de l'événement, réactions et positionnement des élèves et personnels, Localisation du point d'accueil des secours. Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.	
Fréquences radio à écouter	
Ici Pays de Savoie : 106,1Mhz (Radio locale conventionnée par le préfet) France Info : 106,1 Mhz France Inter : 94,4 Mhz	Télévision : France 3 Alpes (chaîne locale conventionnée par le préfet)

Fiche - Recensement des personnes présentes

À remplir et à communiquer dès que possible au responsable d'établissement ou à la cellule de crise si elle est activée

Zone de mise en sûreté ou autre lieu :

Nom du responsable de zone ou autre personnel :

Nombre total d'élèves présents

Nombre total d'adultes présents

S'il s'agit d'une zone regroupant des élèves de différentes classes (exemple : déclenchement du PPMS lors de la récréation), seront remplis à *minima* les colonnes nom/prénom/présent/blessé.

N.B. Un élève absent est un élève absent de l'école ou de l'établissement le jour de l'événement. Un élève manquant à l'appel est un élève qui était présent en début de journée mais qui manque à l'appel au moment de l'événement.

NOM	PRÉNOM	CLASSE	PRÉSENT	ABSENT	MANQUANT	BLESSÉ

Disposer cette fiche dans les zones de mise en sûreté.

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT

Fiche - Annuaire de crise

Annuaire à disposition du directeur d'école ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.

Certains numéros doivent rester confidentiels.

Ligne directe (à communiquer aux forces de sécurité intérieure et aux services de secours) :

Adresse :

Accès des secours :

	Service	Contact	Téléphone
SECOURS	POLICE/GENDARMERIE	17	
		Brigade de gendarmerie	04 50 04 33 55
	POMPIERS	18	
		Caserne	04 50 04 61 82
	SAMU	15	
Éducation nationale	Rectorat	Cabinet	04.76.74.70.00
		Cellule de crise académique	04 76 74 76 74
		Référent sûreté éducation nationale	06.18.67.49.63
	DSDEN	Cabinet	04 80 42 65 00
		Cellule de crise DSDEN	
		Référent sûreté éducation nationale	06 10 64 99 00
		Service de la santé scolaire	04 80 42 64 99 04 80 42 64 97
		IEN	06 25 16 00 04
	EMAS	06 68 63 07 52 06 10 72 56 73	
Préfecture	Cabinet	06 74 29 64 64	
	Autre (Standard 24/7, SIDPC...)	04 50 33 60 00 06 09 37 11 41	
Collectivité/Mairie	Cabinet du maire	Alban MAGNIN	06 11 78 34 50
	Service éducation	Elisa SOUCHON	04 50 04 31 87
	Agent technique de l'école	Michel SUEUR	07 50 91 14 54
Interne	Directrice d'école	Armelle MAGAT-SAUNIER	04 50 04 32 81 06 38 56 70 23
	Adjointe	Rachel MICHLOUD	06 79 30 43 59
	Autre personne désignée en cas d'absence	Virginie COULON	06 83 66 53 77
	Infirmière scolaire (vendredi)	Manon CALVO	04 50 92 57 31 06 23 14 03 93
Autre			

ANNEXE des PHOTOGRAPHIES

Table des matières

Points d'entrée dans l'enceinte de l'école élémentaire	2
Points d'entrée dans les bâtiments de l'école élémentaire	4
Points d'entrée dans les modulaires situés dans la cour	5
Dispositif d'alarme incendie situé dans le bureau de direction	6
Dispositif d'alarmes PPMS AI et RM	7
Tableau électrique bâtiment principal	8
Coupure d'eau (chaufferie)	9
Coupures du gaz et de l'électricité	10
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 11 et 12	11
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 13 et 14	12

Points d'entrée dans l'enceinte de l'école élémentaire

ACCES COTE CIMETIERE

Portail CP



Accès pompiers



ACCES RUE PAUL CHAUTEMPS

Entrée principale élèves



Entrée principale personnels et extérieurs



Entrées classes 15 et 16

Entrée périscolaire soir



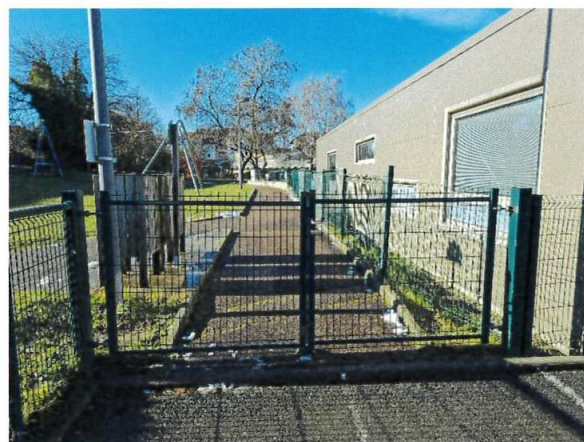
ACCES PAR LE PARC DES PRIMEVERES

Entrée des élèves CP/CE1



14

Portail accès modulaire classes 13 et



Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

Accès entre les écoles maternelle et élémentaire

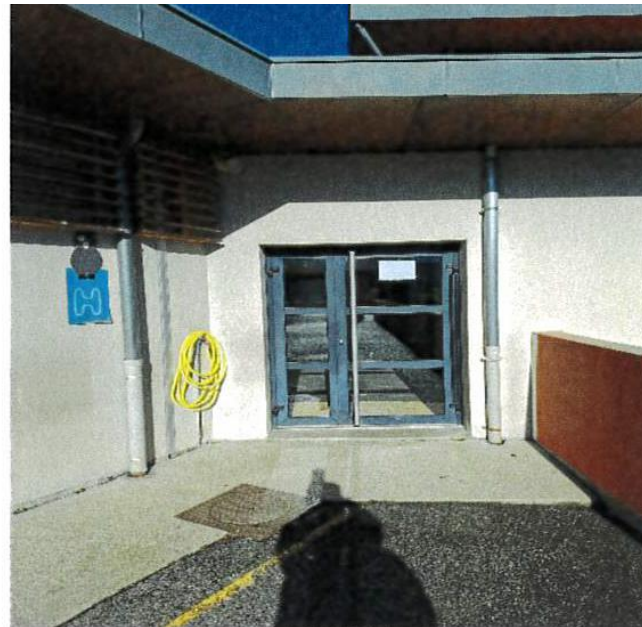


Points d'entrée dans les bâtiments de l'école élémentaire

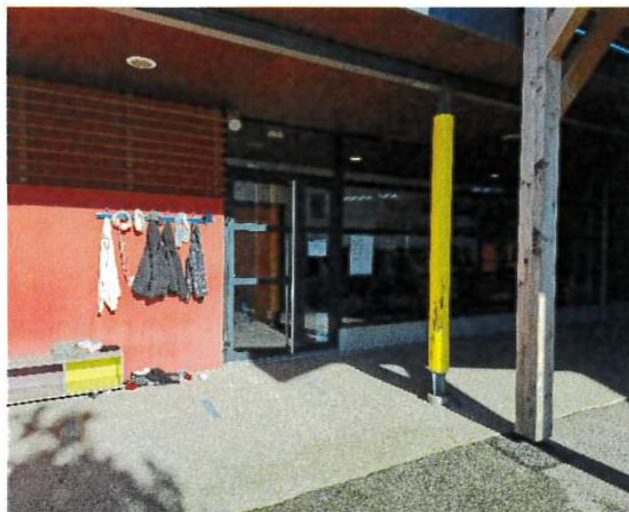
Entrée côté classe 1



Entrée côté bureau de direction



Entrée côté classe 7



Entrée couloir accès CP/CE1



Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

Porte entrée classe 15



Porte de secours de chaque classe



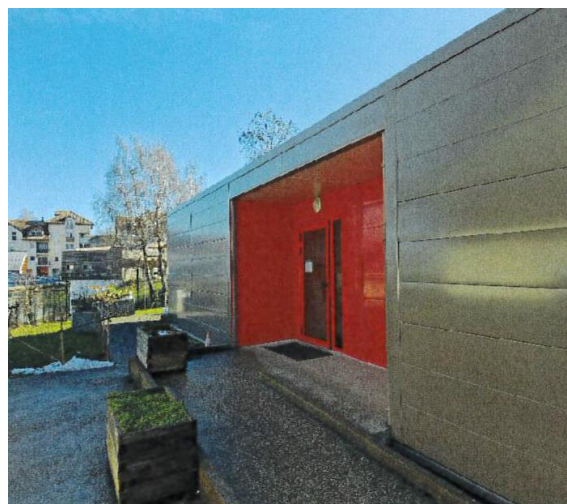
Points d'entrée dans les modulaires situés dans la cour

Les portes de secours des deux modulaires ont le même barillet, une clé est à disposition dans la boîte à clés du bureau de direction.

Entrée principale du modulaire des classes 11 et 12



Entrée principale du modulaire des classes 13 et 14



Porte de secours identique

pour les 4 classes des modulaires

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE



Dispositif d'alarme incendie situé dans le bureau de direction

Centrale d'alarme incendie
alarme



Affichage fonctionnement



Dispositif d'alarmes PPMS AI et RM

DANS LE BUREAU DE DIRECTION

Déclencheurs alarmes PPMS (posés sur le bureau de direction)



Bouton d'arrêt alarmes PPMS (au mur)



DANS CHAQUE CLASSE

Dans chaque classe, se trouve un dispositif d'alerte permettant à chaque enseignant de donner l'alerte.

Les boutons déclencheurs sont accrochés au mur, le lieu doit être connu de l'enseignant de la classe.

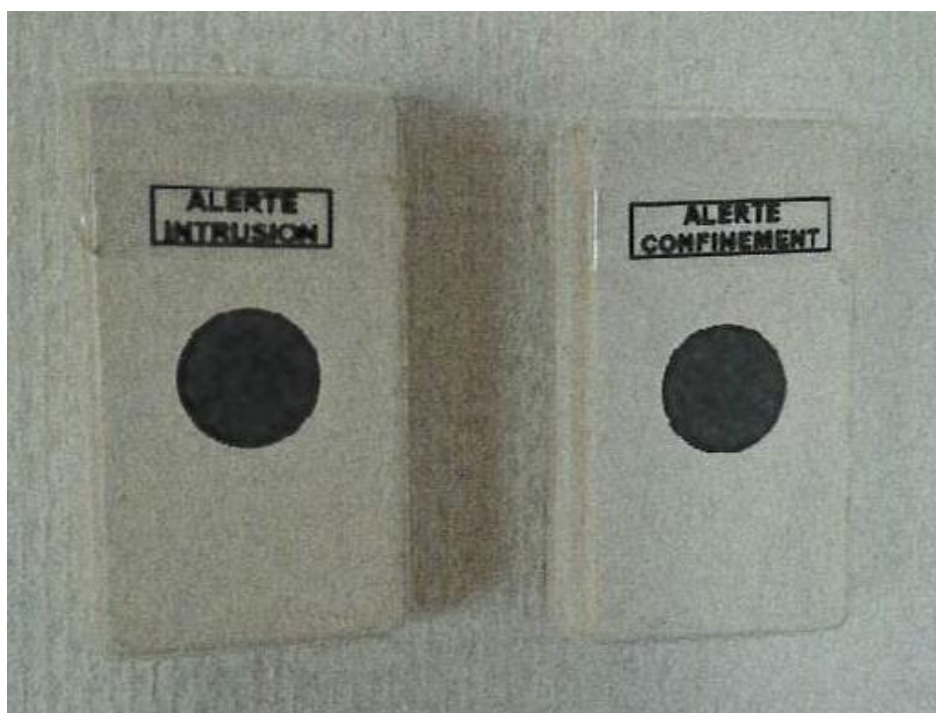


Tableau électrique bâtiment principal

Les différents disjoncteurs permettent par secteur défini. Bien identifier les besoins en coupure électrique.

A noter : Identification des numéros de classes dans le tableau électrique)

ECL : Luminaires

PC : Prises électriques

CLASSES NIVEAU 0, REZ-DE-COUR

Classes 1 à 4



Classes 5 à 10

En haut, disjoncteur général de service



Coupure d'eau (chaufferie)

Pour arrêter l'eau dans toute l'école, tourner vers le bas la vanne de couleur bleue d'un quart de tour.

L'ouverture de la porte de la chaufferie n'est pas programmée sur tous les badges mais sur ceux des services techniques de la commune.

Porte d'entrée de la chaufferie



Vanne de coupure générale de l'eau



Coupures du gaz et de l'électricité

Les deux boîtiers se trouvent sous le préau, à gauche de l'entrée de la chaufferie.

COUPURE DE GAZ

Pour couper le gaz, appuyer sur le cercle afin d'atteindre la vanne.



COUPURE D'ELECTRICITE

Pour couper l'électricité, enlever le cache et abaisser les disjoncteurs vers le bas.



Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 11 et 12

A noter : le bouton poussoir permet la coupure électrique de tout le modulaire. Il est actionnable par tout le monde. Attention : il désactive aussi la climatisation et la VMC.

Les différents disjoncteurs permettant l'arrêt de la ventilation et de la climatisation se trouvent dans l'armoire électrique située dans le sas d'entrée.



Porte d'accès à l'armoire électrique électrique

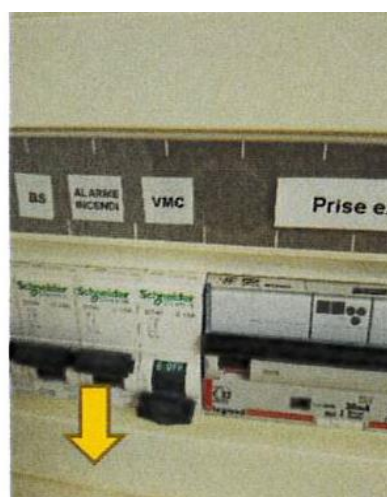
Porte de l'armoire électrique

Armoire



Disjoncteur

Baisser pour couper l'électricité



Porte d'accès à la vanne d'eau

Vanne d'eau

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE



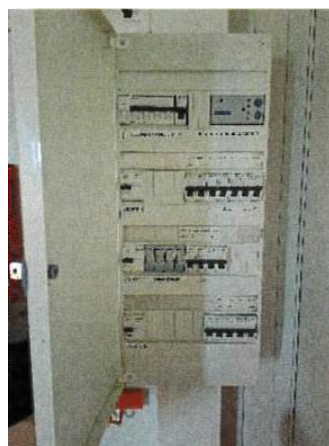
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire des classes 13 et 14

A noter : le bouton poussoir permet la coupure électrique de tout le modulaire. Il est actionnable par tout le monde. Attention : il désactive aussi la climatisation et la VMC.

Les différents disjoncteurs permettant l'arrêt de la ventilation et de la climatisation se trouvent dans l'armoire électrique située dans le sas d'entrée.

Accès boîte contenant la clé

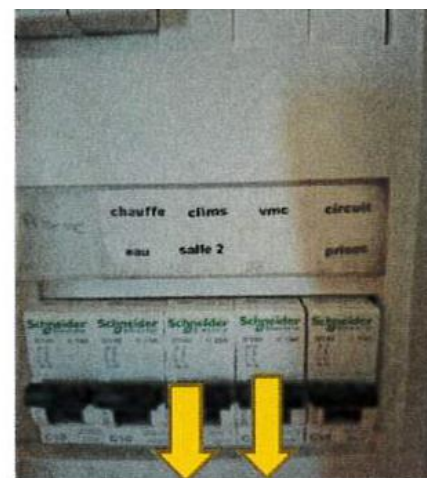
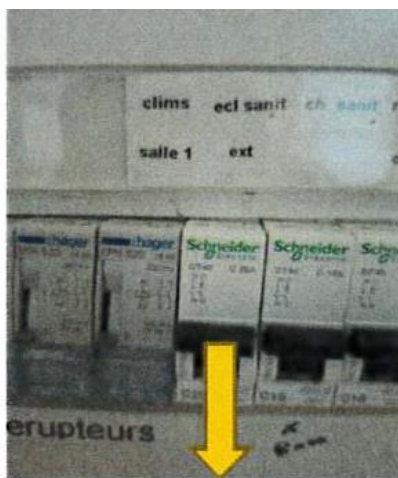
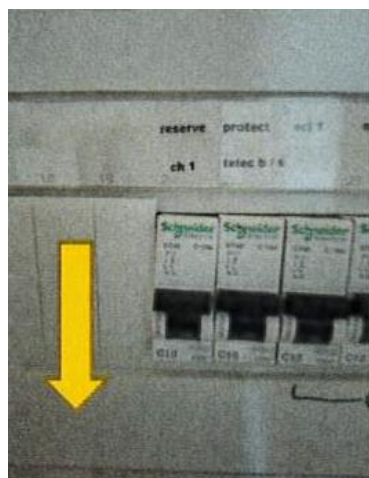
Armoire électrique



Disjoncteur
climatisation

Disjoncteur

Disjoncteur général clim classe/VMC



Porte d'accès à la vanne d'eau

Vanne d'eau

